

I.6

La Bastille Saint-Antoine

Un concept original d'architecture castrale

Prélude à la mutilation de bien d'autres châteaux de France, la destruction de la Bastille a fait disparaître un monument complexe, dont le caractère original a souvent été remarqué par les historiens de l'architecture militaire. On en a fait, d'une façon générale, le pionnier d'un concept nouveau, celui de la continuité de la défense au niveau sommital ; mais l'apport de la Bastille ne se limite pas à ce seul concept, pour autant que celui-ci s'exprime exactement sous cette forme.

Pour tenter d'apprécier cette originalité du monument disparu, on en rappellera d'abord rapidement les principaux caractères, sans pour autant revenir sur la description déjà effectuée précédemment.

Les caractères de la forteresse

Malgré son aspect très unitaire, la Bastille fut un monument complexe dans son évolution, pourtant concentrée principalement dans trois décennies au plus.

Au plan fonctionnel, le château résulte au moins de quatre programmes successifs :

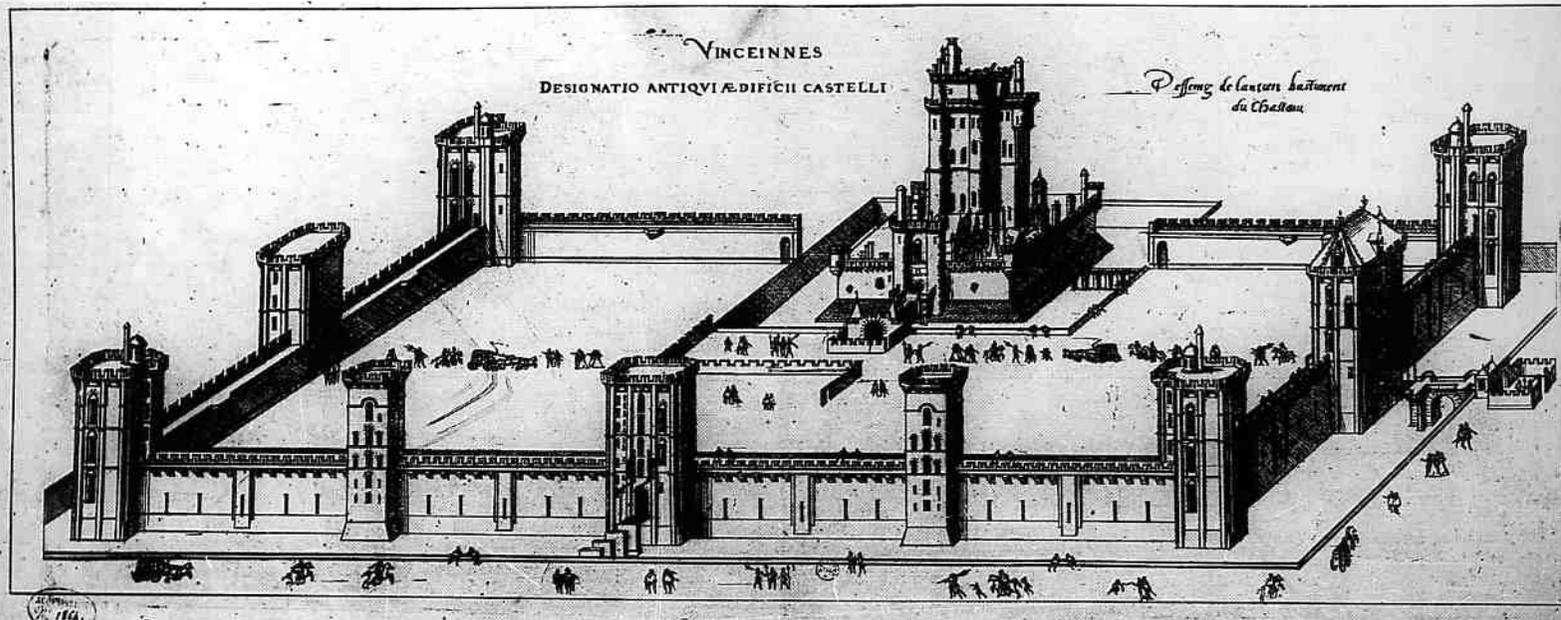
- un premier programme de défense urbaine. Orienté contre l'extérieur de la ville, il était constitué par une porte à deux tours (tour du Trésor, tour de la Chapelle) insérée dans une enceinte encore naissante, non maçonnée, séparée par un fossé d'une vaste basse-cour qui était à mon sens la bastide primitive.
- un second programme de citadelle-carrefour urbaine. Il était constitué par une enceinte à six tours (dont quatre regardant la ville) se refermant sur la porte primitive, à l'intérieur du périmètre urbain. Quatre portes cardinales (dont la porte primitive) étaient prévues, faisant de la Bastille un lieu paradoxal, à la fois citadelle contre la ville, carrefour et porte apparemment au service de la ville.
- un troisième programme de citadelle-porte royale. Il résultait simplement de l'appropriation par le roi de l'ensemble, « pour

avoir entrée et issue en la ville toutes les fois qu'il lui plairoit ». Dans ce troisième programme, le monument conserva son rôle de porte, mais il est probable qu'on supprima la fonction « carrefour » en ne conservant que deux portes, l'une vers la ville, l'autre vers l'extérieur.

- enfin un programme de citadelle royale fermée. La fonction d'accès y disparut définitivement, seule une porte restant en usage sur les quatre prévues primitivement.

Au plan de la structure architecturale, on distingue assez facilement, au vu des anciens documents graphiques :

- une première campagne, représentée par les deux tours primitives encadrant une porte à herse et assommoir, sans pont-levis à flèches ; ces deux tours marquées de deux larmiers en élévation ont une base pleine, et sont structurées en deux hautes salles voûtées sur ogives. A la tour du Trésor, chacune des deux salles était subdivisée en deux chambres par un plancher intermédiaire ; à la tour de la Chapelle, la première salle était affectée à la chapelle, alors que l'autre était subdivisée en deux comme au Trésor.
- une seconde campagne, représentée par les six autres tours et les courtines les joignant. Cette seconde campagne est marquée par les caractères suivants :
 - pour les tours, une structure à sept niveaux, les niveaux 1 et 6 étant voûtés, et le niveau 1 ménagé à hauteur du fossé ;
 - pour les trois portes neuves, des ponts-levis doubles à flèches ;
 - pour l'ensemble des flanquements, anciens ou neufs, des latrines à fosse ménagées soit dans des tourelles accolées, soit dans la courtine au revers, vers l'intérieur de la place ;
 - pour la défense, trois niveaux d'archères dans les tours (niveaux 1, 2, 3), et une terrasse continue au sommet, de niveau entre courtines et tours, ménagée en encorbellement tant vers l'extérieur (mâchicoulis) que vers l'intérieur (encorbellements continus) ;
 - enfin, pour l'habitat, des cheminées à tous les niveaux des



Le château de Vincennes par Androuet du Cerceau. Noter le chemin de ronde élargi par encorbellement interne; noter également les tourelles de latrines ménagées dans les angles des courtines. Cliché Archives photographiques, Paris.

tours, et des fenêtres donnant sur l'extérieur de la place, dans ces tours, à partir du niveau 4 au moins.

— des campagnes postérieures, mal définies en raison de la disparition du monument. La plus rapide à intervenir fut la fermeture des trois portes ouest, nord et est. Vint ensuite le percement d'une nouvelle porte, de service, vers l'est et la basse-cour, entre les tours de la Comté et du Trésor, postérieurement à la fermeture de la porte primitive de l'ouest. Enfin, je rangerai parmi ces campagnes postérieures le percement des pertuis, ces conduits verticaux ménagés de part et d'autre des latrines des tours du Trésor et de la Chapelle, destinés au hissage des pièces d'artillerie : en effet, l'inventaire de 1428 prouve que l'artillerie était, à cette époque, entreposée au niveau 4 du pavillon entre les tours de la Bertaudière et de la Liberté, ce qui n'eût pas été le cas si les deux pertuis avaient existé.

Au plan chronologique, les documents, très laconiques, n'autorisent que des hypothèses :

- la première campagne, correspondant au premier programme fonctionnel, pourrait avoir été mise en œuvre à partir de 1356 (enceinte d'Etienne Marcel) (une bastide est mentionnée en 1369);
- la seconde campagne, correspondant au second programme pourrait être le chantier lancé en 1370 par Hugues Aubriot, prévôt de Paris. Il demeure que cette seconde campagne n'était pas terminée en 1383, comme on va le voir;
- l'achèvement de la seconde campagne et la mise en œuvre du troisième programme sont intervenus à partir de 1383, sous Charles VI, en représailles après la révolte parisienne de 1382 et l'occupation de la Bastille par le peuple parisien. Charles VI est

crédité par les chroniqueurs de cette reprise à son usage propre de la forteresse, ainsi que de son achèvement;

- le quatrième programme a été mis en œuvre avant 1428, puisque trois des quatre portes étaient déjà murées lors du premier inventaire de la Bastille à cette date.
- les autres campagnes sont postérieures, sans que l'on puisse leur attribuer une datation précise.

La Bastille et Vincennes

Les quelques caractères structurels et architecturaux de la Bastille sont suffisamment typés pour qu'on tente de les comparer à ceux de Vincennes, ce château-ville royal bâti à partir de 1364 par Charles V. En apparence, tout sépare pourtant les deux monuments : l'un est flanqué par des tours rondes, alors que l'autre se pare de massives tours rectangulaires à contreforts ; le premier présente une extraordinaire masse compacte, du fait de ses courtines élevées au niveau des tours, alors que dans le second les tours dominant du double les courtines, comme autant de donjons.

On ne doit cependant pas s'en arrêter à cette première impression : car la différence des formes externes ne peut cacher la similitude des structures.

Le premier caractère qui se retrouve est la structuration verticale des tours, à la Bastille comme à Vincennes : un niveau voûté à hauteur des fossés, battant celui-ci par des archères. Au-dessus, une série de niveaux planchéiés, couverts au sommet par une voûte supportant une terrasse. Un deuxième caractère commun est celui du chemin de ronde élargi, sur mâchicoulis

vers l'extérieur, sur consoles vers l'intérieur, afin d'offrir une circulation plus aisée en terrasse.

La Bastille et Vincennes privilégient donc deux niveaux défensifs : celui du sous-sol qui utilise les tirs rasants (ce niveau était bien employé à la Bastille, puisque l'inventaire de 1431 mentionne dans le sous-sol du pavillon ouest deux canons de cuivre, une veuglaire et huit chambres de veuglaire), et celui de la terrasse.

A partir de ce principe fondamental, les deux forteresses reçurent des agencements assez différents dans leur forme. La Bastille privilégiait la défense (d'ailleurs spécialement vers la ville), avec trois niveaux d'archères superposés ; mais le fait bien plus important est la conception d'une terrasse de niveau entre tours et courtines. L'architecte de Vincennes n'alla pas jusque-là, en raison du développement de l'enceinte castrale qui rendait l'application d'un tel concept hors de portée.

Un autre principe présent tant à la Bastille qu'à Vincennes est celui de l'aménagement résidentiel des tours. Dans l'une comme dans l'autre des forteresses, les salles possédaient des cheminées et des fenêtres. Mais, ici encore, la Bastille privilégia la défense, alors que Vincennes donnait la primauté à la résidence. Les tours de Vincennes étaient conçues comme autant de maisons nobles destinées aux proches du roi ; cela explique que seul le sous-sol ait été aménagé pour la défense.

Fait plus probant encore, ce caractère résidentiel des tours s'affirme, dans un cas comme dans l'autre, par la présence de latrines à fosse superposées, desservant chaque étage, sous forme de tourelles donnant sur l'intérieur de la place. Il s'agit là d'un caractère peu fréquent, pour la raison toute simple que l'on préférerait souvent édifier ces tourelles de latrines vers l'extérieur de la place.

Tout indique donc que la Bastille Saint-Antoine a été structurée suivant un programme architectural extrêmement proche de celui de Vincennes – de l'enceinte castrale de Vincennes tout au moins. Résumons alors les principes du programme de la Bastille, communs avec ceux de Vincennes :

- flanquement régulier par des tours (leur forme important peu) ;
- structuration de la défense sur deux niveaux principaux : un niveau en cave voûtée, doté d'archères battant les fossés en tir rasant, et un niveau crénelé commandant l'ensemble, au-dessus d'une voûte sommitale ;
- structuration de la résidence sur tous les niveaux intermédiaires des flanquements, en niveaux planchés ;
- établissement d'un chemin de ronde élargi capable d'accueillir de nouvelles armes de défense (artillerie) ;
- disposition de tourelles de latrines intérieures à la fortification.

La défense rasante par archères au niveau bas : une conception nouvelle

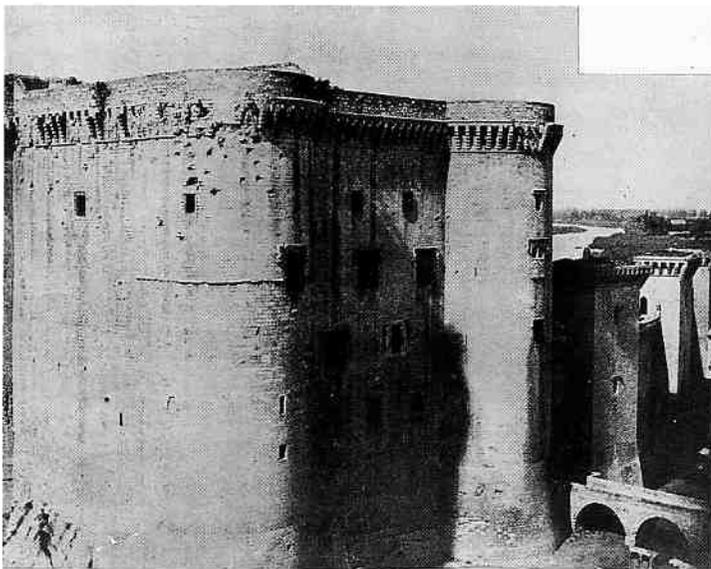
La Bastille prend place, dans la famille des structures défensives médiévales, au sein de ce que l'on peut appeler le modèle philippin, développé par les ingénieurs et architectes de Philippe Auguste dans les années 1200. Cette famille est caractérisée par l'usage de plans massés, régulièrement flanqués par des tours circulaires. En général, les édifices y sont polygonaux, souvent rectangulaires ou approchants ; la défense s'y exerce par le moyen d'archères percées dans les organes de flanquement.

Ce modèle philippin a eu une influence considérable durant tout le XIII^e siècle, s'étendant au-delà dans le XIV^e siècle, jusqu'à des réalisations royales telles que le fort Saint-André à Ville-neuve-lès-Avignon, bâti dans les années 1360. On trouve sa marque depuis l'Ile-de-France au début du XIII^e siècle jusqu'en Gascogne anglaise à la charnière des années 1300, mais aussi dans le Nord, la Lorraine, la Bourgogne, la Provence, l'Auvergne, le Languedoc, exprimée avec une force et une continuité remarquables : qui ne sait reconnaître ces tours, marquées au-dessus de leur talus tronconique par plusieurs niveaux de longues archères ?

Pour autant, la Bastille, et Vincennes aussi, tout en s'inspirant largement de ce courant au niveau du plan d'ensemble et du flanquement, s'en distinguent au plan de la structure de la défense. En effet, le modèle philippin se reconnaît par le fait que les tours étaient structurées pour servir exclusivement à la défense, grâce à des archères percées à tous les niveaux. Un second point important réside dans le fait que, dans le modèle philippin, les tours étaient pleines au niveau du fossé, opposant à l'attaquant une masse de maçonnerie renforcée par un talus, et jamais amoindrie par les ouvertures qu'auraient pu représenter des archères. La défense que l'on peut appeler active était donc prévue dans des niveaux dominant largement le fossé, ainsi, bien sûr, que dans la terrasse sommitale.

La Bastille et Vincennes apportent, par rapport à ce modèle, une inspiration nouvelle. Dans ces deux châteaux, un niveau majeur de la défense est celui du fossé ; des archères sont percées à la base des tours, afin de permettre le tir rasant, faisant fi des talus pleins des fortifications traditionnelles.

A l'inverse, dans ces deux fortifications, la fonction résidentielle tend à s'imposer aux niveaux supérieurs ; à la Bastille, la tendance est abâtardie par la fonction mi-défensive, mi-carcérale mais à Vincennes le parti pris éclate d'une façon tout à fait marquée.



*Le château de Tarascon, édifié par la famille d'Anjou à partir du début du XV^e siècle.
Cliché Archives photographiques, Paris.*



Cliché Jean Mesqui.

Compte tenu des incertitudes relatives aux datations monumentales, il est évidemment impossible de prétendre que la Bastille et Vincennes furent les premières à apporter l'innovation. On songera, de ce point de vue, aux donjons des châteaux, même de tendance philippienne, qui réservaient à la fonction résidentielle (ou d'apparat), la plupart de leurs niveaux dans beaucoup de sites du XIV^e siècle ; mais l'innovation provient justement, à la Bastille et à Vincennes, de l'extension de ce programme aux tours flanquantes.

Ce nouveau programme défensif fit-il école dans la fortification contemporaine ? La réponse est assez mitigée. On distinguera, en fait, deux concepts architecturaux : celui de la partition structurelle entre défense au niveau bas, résidence aux niveaux supérieurs, et celui de la défense rasante au niveau du fossé.

Sur le premier concept, la Bastille et Vincennes sont en quelque sorte les représentants les plus en vue d'un changement de conception quasi général. En effet, le dernier quart du XIV^e siècle voit s'imposer cette récupération des salles des tours au profit de la résidence, au détriment de la fonction défensive qui se trouve concentrée le plus souvent dans les hauts.

La plupart du temps, les châteaux adaptent le modèle philippin à cette évolution, ce qui signifie qu'au-dessus d'un talus plein, les tours s'ouvrent par des fenêtres sur l'extérieur. Ainsi sont la plupart des grands édifices de l'époque, encore que l'on puisse tempérer l'affirmation suivant laquelle tous les talus auraient été pleins. Dans certains cas, en effet, les architectes ménagèrent, au revers de ces talus, des caves. On pourrait être trompé par l'existence de fentes apparemment défensives aux niveaux bas des édifices ainsi conçus. Prenons par exemple les fortifications bâties de toutes pièces par Louis d'Orléans entre

1396 et 1410 à Pierrefonds et La Ferté-Milon ; si, de l'extérieur, on peut être abusé par la présence de longues fentes garnissant le niveau bas sur les fossés, l'examen de l'architecture interne prouve que ces fentes n'étaient que des jours inaccessibles, destinés à éclairer et aérer les caves des tours et courtines.

Il serait vain de citer toutes les fortifications où s'impose le principe faisant de la tour flanquante un appendice du logis, au



Le château de Sully-sur-Loire, construit sur les plans de Raymond du Temple par l'architecte Colin des Chapelles dans les années 1400. Cliché Jean Mesqui.

moins dans ses étages intermédiaires. Quelques exemples prouvent cependant que le délaissement des parties basses ne fut pas aussi systématique. Ainsi un monument marquant, que l'on aura l'occasion de retrouver dans les lignes qui suivent, est celui de Tarascon. Bâti dans la première moitié du XV^e siècle par la famille d'Anjou, ses similitudes avec la Bastille sont tellement évidentes qu'il en apparaît comme un succédané adapté aux exigences d'une résidence princière ; l'important est, à ce stade, de noter que la défense y fut conçue d'une manière exactement similaire à la façon de la Bastille et de Vincennes. A Tarascon existe, en effet, un niveau bas affecté à la défense, alors que les niveaux supérieurs des tours et des courtines sont abondamment percés de fenêtres.



Le donjon du château de Blandy-les-Tours, édifié dans le dernier quart du XIV^e siècle. Noter la présence d'archères à la base de la tour. Cliché Jean Mesqui.

On citera également le cas de Sully-sur-Loire, où Raymond du Temple et Colin des Chapelles ont conçu, à l'extrême fin du XIV^e siècle, des tours à étages résidentiels, au-dessus d'un niveau exclusivement réservé à la défense. Mais on pourrait aussi mentionner tous les châteaux bretons bâtis à la charnière des XIV^e et XV^e siècles, tels Vitré, Suscinio, Montmuran, les châteaux béarnais tels que Foix, Montaner, Mauvezin, et tant d'autres où le niveau inférieur est réservé à la défense par archères, alors que les niveaux supérieurs s'ouvrent largement par des fenêtres.

Il reste que, dans tous ces exemples, les configurations topographiques ou les programmes architecturaux excluent le tir rasant dans les fossés, le niveau inférieur se situant sur un talus plein, ou sur une base rocheuse. On en vient ainsi au second concept mis en œuvre à la Bastille et à Vincennes, celui de la possibilité de battre le fossé en tir rasant.

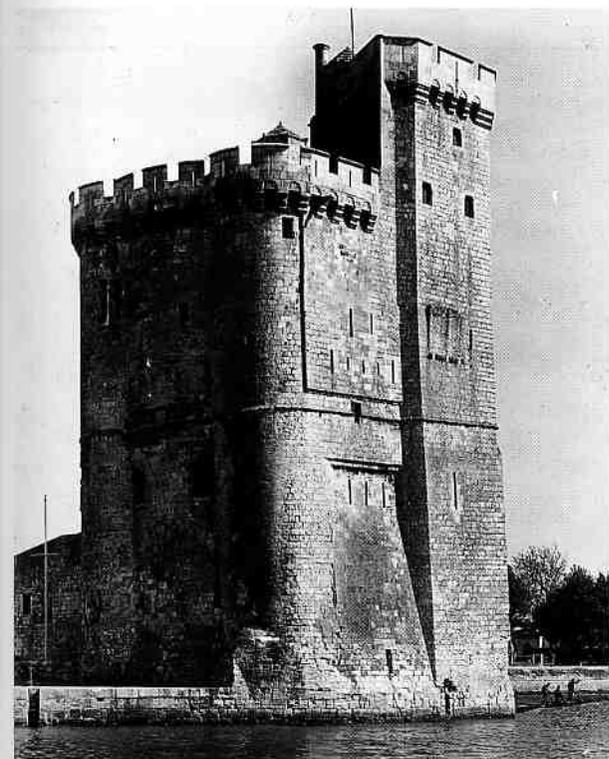
Or ce principe paraît avoir été employé de façon très peu fréquente. L'un des plus beaux exemples, fortement inspiré de Vincennes ou de la Bastille, existe en région parisienne : il s'agit de Blandy-les-Tours, dont les tours élevées dans le dernier quart du XIV^e siècle s'organisent avec un niveau inférieur à hauteur des fossés, voûté et doté d'archères rasantes.

Sans souci d'exhaustivité, on en trouvera un autre exemple dans une fortification très éloignée géographiquement, et pourtant très proche architecturalement : il s'agit de la tour Saint-Nicolas à La Rochelle, sans nul doute attribuable au dernier quart du XIV^e siècle, l'intervention d'un architecte royal n'étant pas exclue au vu de la similitude du programme avec Vincennes et la Bastille.

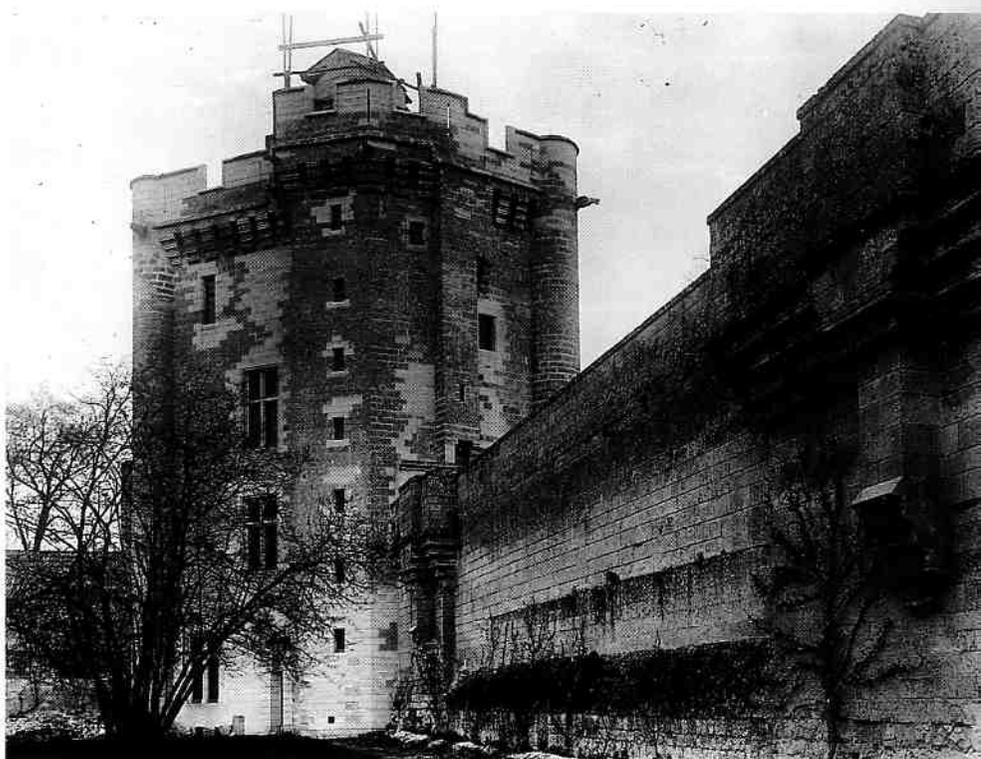
En définitive, la Bastille et Vincennes paraissent donc pionniers d'un nouveau principe défensif : celui du tir rasant dans le fossé, grâce à des archères percées en base des tours. C'était un progrès notable, annonçant déjà les principes mis en œuvre avec le développement de l'artillerie.

Le niveau supérieur défensif : du chemin de ronde à la terrasse

De tout temps la défense sommitale a fait l'objet d'un soin particulier ; l'architecture philippienne prévoyait des chemins de ronde crénelés, souvent dotés de hourdages, encore que cela n'ait pas été une règle. La naissance du mâchicoulis sur consoles n'est nulle part attestée, de telle sorte que l'on hésite souvent sur sa date d'apparition : au moins des forteresses telles que Vincennes viennent-elles apporter quelque enseignement à ce sujet.



La Tour Saint-Nicolas de la Rochelle, bâtie dans le dernier quart du XIV^e siècle. Noter la présence d'archères rasantes au niveau bas. Cliché Jean Mesqui.



L'enceinte du château de Vez, bâtie à la fin du XIV^e siècle. On remarque la présence d'échauguettes internes en encorbellement, suivant le modèle de Vincennes. Cliché Jean Mesqui.

Du donjon de Vincennes aux tours de l'enceinte castrale se produisit, en effet, une évolution remarquable, qui traduit à mon sens l'évolution des idées, et l'un des premiers exemples de mâchicoulis sur consoles. Au donjon de Vincennes, le chemin de ronde sommital s'élargit par l'intermédiaire d'encorbellements sur consoles ; ceux-ci s'interrompent de loin en loin pour laisser place à des orifices verticaux, mâchicoulis d'un premier type. A la tour du Village de cette même fortification, les mâchicoulis prennent leur forme définitive, avec l'alternance classique entre les consoles en encorbellement, et les vides des orifices de flanquement vertical.

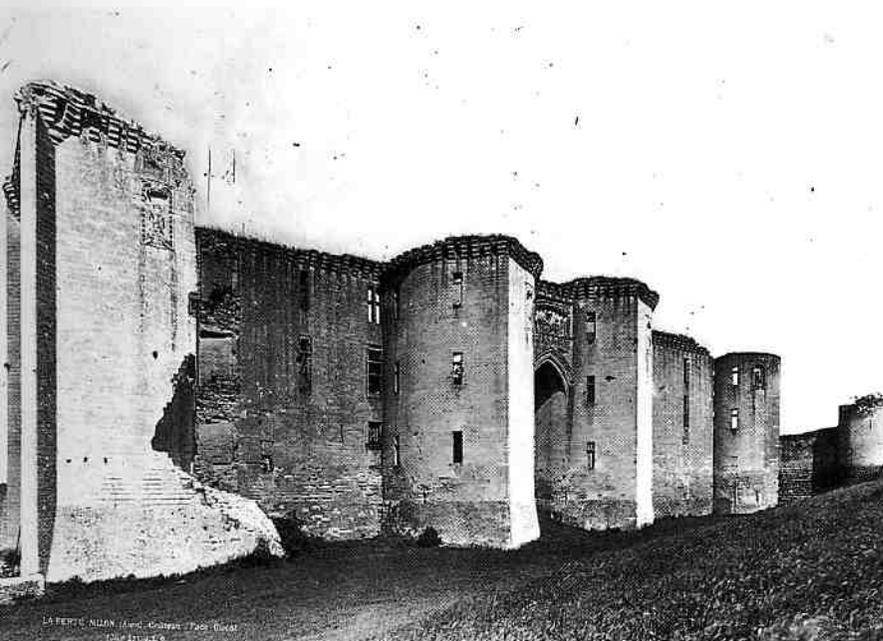
Quoi qu'il en soit de cette genèse, la Bastille reprend de façon systématique le mâchicoulis extérieur, sans que l'on sache bien le profil qui fut employé à cette occasion. Si le dessin du profil des consoles de mâchicoulis fit l'objet, au cours de la fin du XIV^e siècle et au début du siècle suivant, d'une recherche qui permet l'identification de familles, les dessins que nous conservons de la Bastille ne sont malheureusement pas assez fiables pour qu'on en tire une conclusion nette.

Si l'on ne peut donc tirer d'enseignement bien précis de l'usage des mâchicoulis externes de la Bastille, on ne peut manquer de souligner le dispositif extrêmement original des encorbellements vers l'intérieur de la place, permettant d'élargir le couloir de

circulation. Il s'agit là d'une disposition extrêmement rare ; présente à Vincennes, si l'on en croit les gravures anciennes d'Androuet du Cerceau, on chercherait en vain d'autres applications de ce principe si n'existait, au château de Vez, dans le Valois, une courtine inspirée par ce principe de défense tant interne qu'externe, élargissant le chemin de ronde grâce à des encorbellements et des échauguettes intérieures.

Mais, au-delà de ces artifices, l'un défensif, l'autre non, destinés à élargir le chemin de ronde, s'impose à la Bastille une notion nouvelle : celle de la continuité horizontale de la défense sommitale. Si l'on se réfère au modèle philippin toujours, force est de constater que les architectes laissèrent toujours aux tours des commandements importants par rapport aux courtines ; certes, la continuité des cheminements sommitaux était généralement assurée par les escaliers des tours, voire par des systèmes complexes de gaines murales comme à Najac, mais nulle part ne prévalait l'idée d'un cheminement continu, de niveau, au sommet de la fortification.

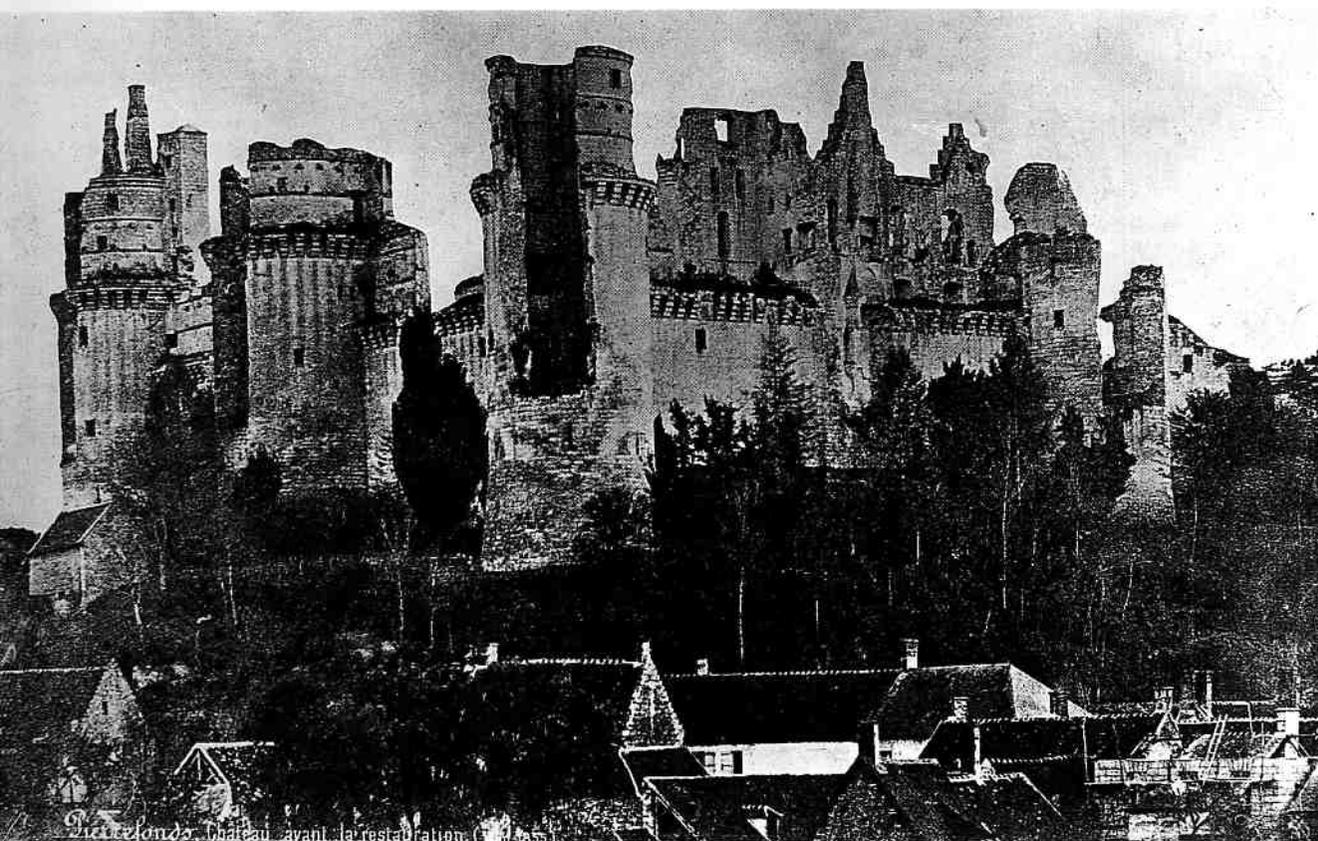
Même Vincennes, l'une des fortifications les plus en vue du règne de Charles V, n'utilisa pas dans l'enceinte générale, urbaine ou castrale suivant les appréciations, ce concept nouveau, le commandement des tours résultant tout à la fois de leur fonction résidentielle évidente, et de l'impossibilité d'élever, sur



Le château de la Ferté-Milon.
Un exemple remarquable de continuité des circulations sommitales.



La Tour Solidor à Saint-Servan.
Une Bastille en réduction, élevée par le duc Jean IV
pour surveiller Saint-Malo.
Cliché Jean Mesqui.



Le château de Pierrefonds avant sa restauration.
Contrairement à ce que Viollet-le-Duc affirmait, la continuité de la défense sommitale n'est pas ici l'objectif prioritaire. Noter la structure des élévations :
malgré la présence de fentes apparemment défensives au bas des tours, aucun niveau défensif n'existe avant celui des chemins de ronde.
Cliché Archives photographiques, Paris.

un tel périmètre, les courtines au niveau des tours. Néanmoins le donjon, la Tour suivant la dénomination médiévale, préfigurerait certainement les dispositions de la Bastille, mais au sein d'un autre concept architectural.

Ce concept appliqué à la Bastille fut-il hasard, conjonction d'opportunités architecturales, ou dessein de l'architecte ? La question demeure posée. Car, si l'on examine la fortification de la fin du XIV^e et de la première moitié du XV^e siècle, il est assez net que les principes mis en œuvre à la Bastille furent peu repris ailleurs. Le commandement des tours sur les courtines demeure une règle longtemps appliquée, quand bien même les architectes s'ingénient à améliorer, voire à doubler les circulations sommitales, comme à Pierrefonds bâti à la charnière entre XIV^e et XV^e siècle.

Il est bien peu de fortifications qui puissent se targuer d'avoir utilisé ce principe de la Bastille. Peut-être l'architecte de la Ferté-Milon, cet autre château de Louis d'Orléans bâti peu après Pierrefonds, prévoyait-il la mise en œuvre de cette idée nouvelle : au moins la structure de la façade de ce château, le seul élément qui vit jamais le jour, tendrait-elle à le faire croire. Ici, point de commandement des tours sur les courtines : le chemin de ronde devait être entièrement de niveau, rappelant singulièrement la façon de la Bastille. Dans les deux forteresses, en effet, ce ne sont pas les tours qui s'abaissent pour se mettre au niveau des courtines, mais ce sont ces dernières qui s'élèvent pour rejoindre les tours.

On n'assimilera nullement à ce courant, comme c'est le cas généralement, certaines fortifications ponctuelles, telles que des châtelets urbains. Je pense de ce point de vue au Castillet de Perpignan, une œuvre du XV^e siècle trop souvent comparée à la Bastille alors qu'elle n'est, en définitive, que l'expression d'un concept de fortification de portes déjà présent à la fin du XIII^e siècle à Aigues-Mortes, ou dans les années 1360 à la porte de la citadelle Saint-André de Villeneuve-lès-Avignon. Plus proche du concept de la Bastille serait la tour Solidor de Saint-Servan, bâtie comme le donjon de Dinan par Jean IV de Bretagne ; mais ici, l'édifice, un donjon, se prêtait naturellement à la mise en application d'un tel concept.

En revanche, un succédané quasi évident de la Bastille se trouve à Tarascon. Outre la ressemblance formelle des deux forteresses, s'impose à Tarascon l'idée d'une défense sommitale en terrasse, ménagée au-dessus de voûtes dans logis et tours, et de niveau sur tout le périmètre de la fortification. Mieux encore, on retrouve à Tarascon, comme à la Bastille ou à la Ferté-Milon, cette idée suivant laquelle les courtines s'élèvent au niveau des tours, transformant la forteresse en une sorte de corset au sommet de laquelle prévaut la défense.

Comment pourrait-on, dans ces fortifications particulières, négliger le phénomène nouveau que fut l'artillerie ? L'inventaire de la Bastille en 1428 suffit à prouver que l'artillerie était une composante indispensable ; mais, plus encore, la structure de l'édifice montre que l'utilisation de l'artillerie fut l'un des facteurs du programme de la Bastille.

En 1428 toujours, les terrasses de la Bastille se défendent de toutes parts grâce à des veuglaires, nom générique pour tous les canons de petit calibre employés à l'époque. Peut-on admettre que les terrasses de la Bastille furent conçues pour l'arme encore nouvelle, afin de permettre la circulation facile, et surtout le service commode de ces armes ? La question reste posée. Et, de ce point de vue, l'impossibilité dans laquelle on se trouve aujourd'hui de dater exactement les pertuis de la face est laisse perplexe. Si ces monte-charge furent conçus d'origine, alors la Bastille peut figurer parmi les places les plus innovantes de l'époque. Il reste que la présence de conduits verticaux servant de monte-charge dans les fortifications de l'époque, que ce soit à la fin du XIV^e ou au début du XV^e siècle, n'est actuellement attestée nulle part ailleurs qu'à la Bastille, et peut-être à Vincennes si l'on suit l'interprétation donnée par Nicolas Faucherre en ce qui concerne ce dernier site. L'auteur identifie, en effet, à cet usage la tourelle d'escalier sans marches de la tour du Village, ainsi que celle du châtelet de l'enceinte du donjon.

L'inexistence (ou au moins la méconnaissance dans laquelle on se trouve aujourd'hui) de tels dispositifs dans des forteresses contemporaines me fait, en définitive, douter du caractère originel du dispositif. Mais le moins que l'on puisse dire est que la question reste ouverte.

Quoi qu'il en soit, la Bastille offre une structure tout à fait originale, qui annonce déjà les terrasses sur voûtes des fortifications de la fin du XV^e siècle ; mais on doit se garder de penser que cette structure était à ce point innovatrice qu'elle ait battu en brèche les principes de la fortification contemporaine. Je pense que l'architecte de la Bastille chercha à aménager, au sommet de la fortification dont il était chargé, une plate-forme répondant, au sommet des courtines et tours, à l'idée du flanquement rasant en partie basse. Alors même qu'il faisait de ce flanquement rasant le caractère majeur de Vincennes et de la Bastille, l'architecte chercha à déterminer un niveau haut capable d'un commandement aisé, fonctionnel et facile par sa souplesse d'usage. Il reste qu'il conçut son programme en élevant les courtines plutôt qu'en abaissant les tours : signe que les temps n'étaient pas encore venus où les architectes surent s'abstraire des errements traditionnels, selon lesquels la hauteur et le commandement de l'édifice étaient symbole de la noblesse et de la puissance du maître d'ouvrage...

De la défense aux éléments de confort résidentiels

La Bastille ne fut certainement pas, on a déjà eu l'occasion de le rappeler plus haut, une résidence d'agrément ; il n'en reste pas moins que l'architecte dota les tours, ainsi que les pavillons d'entrée, d'éléments de confort qui traduisent la prise en compte d'une fonction d'habitat, qu'il soit forcé ou non. On a rencontré déjà la structuration des niveaux, avec leurs cheminées, et leurs fenêtres au moins à partir du troisième niveau. Plus encore, on a déjà insisté sur ce caractère très original des latrines à fosse disposées vers l'intérieur de la place, comme dans les tours de Vincennes.

Je ne reviendrai pas sur l'aménagement intérieur des salles ; la disparition du monument nous empêche de savoir quel fut le soin apporté à l'exécution de ces éléments. Par comparaison, on sait qu'à Vincennes ils furent particulièrement choyés, au point de justifier l'interprétation suivant laquelle les tours de l'enceinte furent conçues comme des maisons nobles. Il ne semble pas que cela ait été le cas à la Bastille, ... bien au contraire.

En revanche, on peut s'appesantir quelques instants sur la conception des latrines, élément souvent négligé dans l'étude castrale, malgré son impact dans la vie quotidienne.

La présence de latrines est commune dans l'architecture militaire ; l'expression la plus fréquente en est incontestablement les latrines ménagées en encorbellement sur les fossés extérieurs depuis tours, courtines ou chemins de ronde. Pour être fréquentes, elles n'étaient pas forcément hygiéniques, d'autant que souvent les fossés extérieurs d'un donjon étaient intérieurs à la forteresse. Cela explique que dans certains cas, comme à Fère-en-Tardenois ou à Villandraut, ces latrines ont été gainées au XVI^e siècle dans des tourelles. Elles avaient un autre inconvénient dans des édifices militaires : celui de présenter à l'assaillant un organe facilement destructible.

Aussi la conception de latrines disposées sur une verticale à l'intérieur d'un mur, avec des conduits juxtaposés desservant chacun des étages et débouchant dans une fosse, est-elle attestée très tôt : voyons ainsi le donjon d'Etampes, celui de Gand ou encore celui de Provins, marquant dès le XII^e siècle l'attention des constructeurs pour cet aspect d'hygiène. Dans ces donjons, les conduits verticaux et la fosse sont ménagés dans l'épaisseur du mur, la vidange s'effectuant vraisemblablement à l'extérieur, dans le fossé de la tour maîtresse. Ce type de dispositifs eut une certaine fortune : que l'on songe au donjon de Largoët-en-Elven, où toute une paroi de l'hexagone est occupée par une énorme fosse avec ses conduits verticaux tous parallèles. Mais on les

trouve, dès le début du XIII^e siècle, dans des tours de flanquement, comme à Coucy.

Ménager les latrines à fosse dans l'intérieur de la maçonnerie exigeait que celle-ci s'y prête par sa largeur ; par ailleurs, cela entraînait évidemment une contrainte d'odeurs à l'intérieur même des salles. Cela explique que, d'une façon très fréquente, les constructeurs se soient en définitive orientés vers des tourelles spécialement réservées à la fonction d'hygiène, extérieures à la fortification. C'est, en fait, après les latrines en encorbellement, le cas le plus fréquent : à côté du donjon ou de la tour, une tourelle accolée abrite les fonctions d'hygiène, avec un débouché sur les fossés afin de ne pas polluer l'intérieur de la forteresse.

Cette forme de tours de latrines, présente dès le début du XIII^e siècle, se répand au XIV^e siècle, souvent d'ailleurs en ajout à un édifice préexistant : le plus bel exemple en est celui des tours de latrines du Louvre.

Mais, dans tout ce courant d'hygiène, la solution retenue tant à Vincennes qu'à la Bastille choque : en effet, les tours de latrines sont, dans ces deux fortifications, entièrement inscrites dans le périmètre intérieur. Quand bien même l'évacuation s'en effectuait par l'extérieur (ce qui n'est pas actuellement prouvé), on ne peut manquer de noter le parti pris architectural qui conduisit, dans ces deux châteaux, à ménager les fonctions d'hygiène à l'intérieur de l'enceinte, hors de toute menace externe.

Ce parti pris est nettement affirmé à Vincennes, où il est partie intégrante du programme architectural. A la Bastille, il est moins clairement intégré au parti d'ensemble, mais la cohérence semble respectée. Cette intériorisation de la fonction d'hygiène n'est pas si fréquente qu'on ne la remarque. Après tout, dans la fortification contemporaine, elle est assez rare. Signalons, de ce point de vue, un succédané assez net, celui de Pierrefonds avec un bâtiment de latrines intérieur à l'enceinte, ménagé au revers du front d'attaque. Mais, où que l'on regarde, les architectes préférèrent généralement ménager leurs tourelles de latrines vers l'extérieur. Songeons, de ce point de vue, à Tarascon dont les caractères si voisins de la Bastille ont été soulignés plus haut : en première analyse, la fonction d'hygiène y est... purement et simplement absente. Sans doute n'est-ce là qu'un oubli des restaurateurs qui ont redonné vie au monument depuis sa transformation en prison : quoi qu'il en soit, aucun organe de la forteresse ne se prête de façon évidente à la fonction.

Il y a donc, tant à Vincennes qu'à la Bastille, une volonté manifeste de ménager les fonctions autres que purement défensives en retrait des éléments de la défense, afin de ne créer aucune perturbation. Il n'est que de songer au siège du Château-Gaillard par Philippe Auguste, où justement la pénétration des assiégeants victorieux s'effectua par une tour de latrines exté-

rieure, pour se rendre compte des problèmes que pouvaient poser des tours de latrines extérieures à la place.

Je pense que Vincennes fut ici le modèle : on ne se lassera pas de répéter que les tours furent conçues comme de véritables maisons nobles, dotées du confort nécessaire à la fonction en dehors de tout risque militaire. On ne manquera pas, de ce point de vue, de songer à la tour de Jean sans Peur, construite dans les premières années du *xv^e* siècle à Paris. Le duc de Bourgogne se fit aménager, au-dessus d'une « grande vis » desservant son logis, deux chambres de sûreté possédant leurs latrines à fosse vers l'intérieur de la place, hors de toute atteinte extérieure.

La Bastille : révolution ou évolution ?

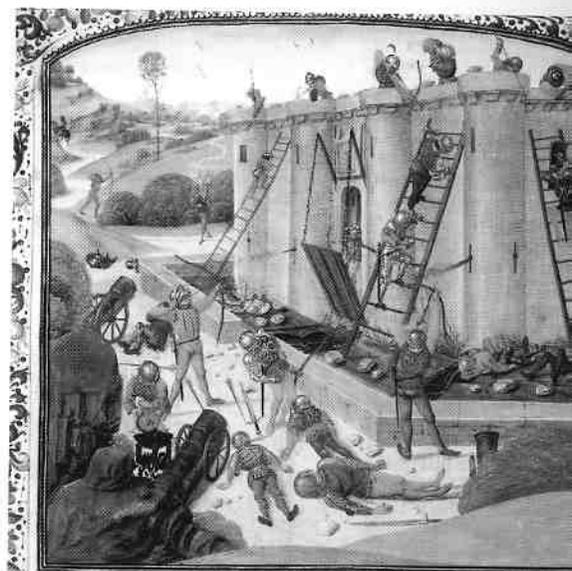
Ainsi la Bastille, monument disparu et pourtant si présent dans les mémoires, s'avère-t-elle comme l'une des fortifications les plus nouvelles de cette fin du *xiv^e* siècle. Mais elle ne fut pas seule ; on a vu que Vincennes la précéda certainement dans bien des innovations architecturales. Alors : révolution ou évolution dans ces deux monuments hors du commun ?

Je ne me hasarderai pas à prétendre que ces deux châteaux royaux aient été, en tout, précurseurs, et que l'architecture développée dans les deux sites ait été modèle d'un nouveau style, d'une nouvelle façon de construire le château. Et pourtant...

Pourtant il souffle à Vincennes et à la Bastille un esprit nouveau, un esprit également présent au Louvre : sous l'impulsion du maître d'ouvrage qu'est le roi, l'architecte y met en œuvre un rééquilibrage des fonctions, où résidence vient à rimer avec défense. Dans les deux châteaux, comme au Louvre, la demeure princière s'impose, et oblige l'architecte à transformer les anciennes structures défensives : ainsi courtines et tours se percent-elles de fenêtres, repoussant la défense tout à la fois dans les hauts et dans les bas.

Cette évolution-là, est, d'une certaine manière, signe des temps ; et je n'oserai prétendre que Vincennes, le Louvre, la Bastille en furent les annonciateurs. S'ils le furent, alors l'on devra considérer les changements de l'architecture comme véritable révolution ; mais tout au long du *xiv^e* siècle apparaissent des monuments avant-coureurs de ce qui fut, en fait, l'affirmation d'un changement dans les mentalités.

Ainsi, avec les trois châteaux royaux, la résidence vient-elle concurrencer la défense dans la définition des espaces. Et pourtant, celle-ci ne disparaît nullement, mieux encore, elle se perfectionne et s'adapte peut-être aux nouveaux armements. Vincennes et la Bastille sont sans doute les premiers châteaux où s'impose l'idée d'une défense rasante au niveau des fossés ; et

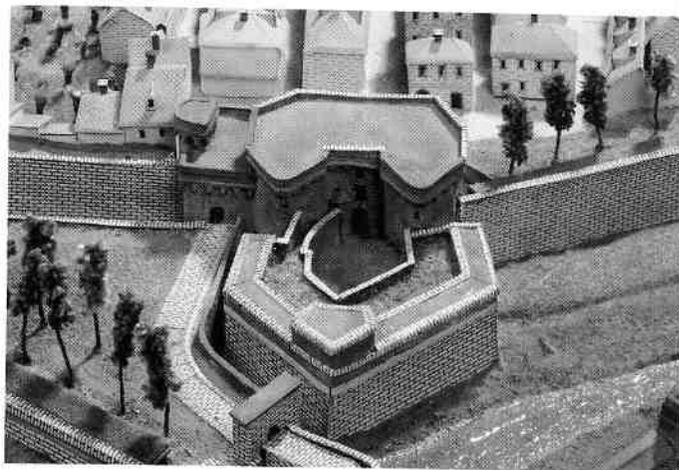


Siège de Brest par le duc de Lancaster. Chronique de Froissard. L'impact de la Bastille dans la miniature. Cliché B.N.

l'on sent à Vincennes les prémisses de la pensée qui conduit, à la Bastille, à proposer un niveau défensif sommital, entièrement terrassé.

La conjonction de ces deux facteurs fait véritablement de la Bastille une forteresse... révolutionnaire. Révolutionnaire, et pourtant dépassée dès sa construction ; à la même époque naissaient ailleurs des réflexions sur le rôle de l'artillerie qui n'étaient prises en compte, à la Bastille, qu'au plan de la défense et non à celui de l'attaque. Si l'on veut schématiser, les murs rejoignent les tours à la Bastille ; bientôt les tours vont s'abaisser, et contraindre les courtines à faire de même. La Bastille est, en fait, le dernier témoignage d'adaptation du modèle philippin à la modernisation de la poliorcétique si périlleuse au *xv^e* siècle.

Jean MESQUI



Castillet de Perpignan en 1686. Plan-relief du Musée des Plans-Reliefs, Hôtel national des Invalides. Cliché du Musée.

Sommaire

I. La Bastille, porte et citadelle

1. *Le site avant la forteresse*
Bernard Rouleau
2. *La Bastille Saint-Antoine, de la forteresse au château royal*
Alain Erlande-Brandenburg
3. *Les résidences princières parisiennes dans la deuxième partie du XIV^e siècle*
Mary Whiteley
4. *La Bastille au Moyen Age, porte urbaine ou citadelle royale ?*
Nicolas Faucherre
5. *A propos de quelques pierres de la Bastille*
Claude Lorenz
6. *La Bastille Saint-Antoine, un concept original d'architecture castrale*
Jean Mesqui
7. *La silhouette des châteaux gothiques depuis Charles V ; y-a-t-il une école de la Bastille ?*
Christian Corvisier

II. Une prison symbole au carrefour de Paris

1. *La Bastille transformée en « Temple de la Paix » ; une fête royale en 1518*
Anne-Marie Lecoq
2. *La fortification bastionnée sous Henri II à l'est de Paris*
Nicolas Faucherre - Brice Collet
3. *La maquette de la Bastille en 1614 ; un objet d'histoire et de connaissance*
Stéphane Betin
4. *Les avatars de la porte Saint-Antoine, illusions festives et réalités*
Christian Corvisier
5. *Les aménagements sous l'Ancien Régime et la jonction avec l'Arsenal*
Jean-Pierre Babelon
6. *Linguet ou le serment rompu*
Hervé Degand

III. La Bastille impossible place

1. *Le 14 juillet 1789*
Alain Taillade
2. *Le citoyen Palloy : détruire les murs, construire le mythe*
Guillaume Monsaingeon
3. *La place de la Bastille entre monuments commémoratifs et canaux navigables ; projets et réalisations avant, pendant et après la Révolution*
Pierre Pinon
4. *De l'éléphant à la colonne de Juillet*
Werner Szambien

Pièces présentées dans l'exposition

Hervé Degand

Comité d'organisation

Commissaire
Nicolas Faucherre

Commissaire adjoint
Hervé Degand

Réalisation du Service des Expositions de la CNMHS
sous la direction de Claude Malécot
avec le concours de Christine Sépière, Dominique Amri, Francis Adoue.

Architecte de l'exposition : Zette Cazalas assistée de Patrice Riboust.

Maquette de la Bastille : Stéphane Bétin.

Photographies : Jean-Jacques Hautefeuille et Caroline Rose.

Montage : Giancarlo Petrolati.

Encadrements : Samson.

Participation de : Christian Leheu,
Thierry Guilbert, Jean-François Cejka,
André Coignard, Pascal Cuny.

Maquette du catalogue : Jean-Pierre Rosier et Guillaume Rosier.

Atelier d'initiation à l'architecture proposé dans le cadre de l'exposition
par le Service Educatif de la C.N.M.H.S. avec la participation
de la Société LEGO FRANCE.

Graphisme de l'exposition : Beauregard

Sous les pavés, la Bastille

Archéologie d'un mythe révolutionnaire